



CONDUCTEUR DE TAXI : ACTUALISATION DES CONNAISSANCES



PRÉVENIR LES RISQUES

PROGRAMME

JOUR 1

1. Droit du transport public particulier de personnes (3h30) :

- l'organisation du T3P en France (taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues)
- la réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers
- les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite

2. Réglementation spécifique taxi (3h30) :

- la réglementation nationale des conducteurs de taxis : définition, historique, évolutions législatives
- la carte professionnelle de Conducteur de Taxi
- l'autorisation de stationnement – les statuts des conducteurs
- l'exécution du service – le véhicule et son équipement – la course
- les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation – les voies et délais de recours
- le TAP : Transport Assis Professionnalisé : connaître le système conventionnel sur lequel repose une partie du travail de nombreux taxis – le transport de personnes pris en charge par les organismes d'assurance maladie.

JOUR 2

3. Sécurité routière (3h30) :

- obligation en matière d'entretien et de visite technique des véhicules
- mécanisme du permis à points
- règles du code de la route : signalisation – règles de conduite – comportement du conducteur
- règles d'éco-conduite
- conduite à tenir en cas d'accident
- risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, la fatigue
- règles de sécurité concernant le téléphone
- règles de rédaction d'un constat amiable d'accident matériel
- sanctions des infractions au code de la route
- réglementation du permis de conduire

4. Gestion et développement commercial (3h30) :

- accueil
- commercialisation
- gestion des conflits



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Apports théoriques et réglementaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation formative :

Les modalités d'évaluation tout au long de la formation consisteront en des temps de questionnements de groupe et de tours de table supports à la vérification de l'acquisition des apports des séquences par les participants

Évaluation sommative :

QCM d'évaluation des acquis reprenant l'ensemble du programme de formation

[Conditions générales
de vente](#)

